

MICRO CREDIT

HISTORIQUE ET RAISONS D'ETRE

Le Micro-crédit consiste à fournir des prêts à court terme à des personnes à très faibles revenus pour les aider à lancer leurs activités ou développer leurs affaires, celles-ci n'ayant pas accès aux services proposés par les institutions financières classiques.

C'est Yunus Muhammad, professeur d'Economie à l'Université de Chittagong au Bangladesh, qui fut le premier en 1975 à initier et lancer le projet des micro-crédits.

Le micro-crédit est devenue l'un des principaux espoirs contre la pauvreté, car elle donne directement aux plus démunis, les moyens de leur propre développement. Au-delà du simple soutien financier, le micro-crédit redonne aux plus pauvres, espoir et dignité. L'espoir de pouvoir réaliser leur propre projet et d'améliorer de manière durable leurs conditions de vie et la dignité, grâce à la confiance qui leur est donnée.

C'est dans les années 80 que le micro-crédit s'est vraiment développé. Pionniers dans ce domaine, le Bangladesh et la Bolivie ont connu leurs premières expériences en la matière, il y a plus de trente ans, avec la Grameen Bank et la Banco Sol.

Au Maroc, les activités de micro-crédit ont débuté au milieu des années 1990, sous l'impulsion de l'ONG l'AMSED (Association Marocaine de Solidarité et de Développement). Le premier prêt fut octroyé en 1993 à une femme. Vers la fin des années 1990. La mise en place du programme Micro Start du PNUD a contribué à l'émergence et au financement de plusieurs Institutions de Micro-Finance (IMF).

Le micro-crédit est parfaitement adapté aux besoins du pays en raison de l'importance de la pauvreté (le 1/5 de la population vit sous le seuil de la pauvreté), la domination de la micro-entreprise (qui occupe 60% de la population active) et une micro-activité souvent informelle. Selon le Wall Street Journal Europe du 15 août 2003, le Maroc et l'Ouganda sont les deux pays qui se sont fait remarquer dans le domaine du micro-crédit "financièrement viable".

MARCHE ET ACTEURS

Sur les quatre phases du cycle de vie du marché (marché initial, développement du marché, expansion du marché et maturité du marché), actuellement, une bonne partie de l'industrie du micro-crédit au Maroc en est à la "Phase de Développement du Marché" tandis que les promoteurs de l'industrie s'efforcent pour parvenir à la "Phase d'Expansion du Marché".

Onze associations de micro-crédit se trouvent sur le marché national qui emploient plus de 1.000 personnes permanentes. Le marché est très concentré avec deux associations (Al Amana et la Fondation Zakoura) qui détiennent, à ce jour, plus de 50% du marché local. Les associations sont regroupées au sein de la Fédération Nationale des Associations de Micro-Crédit (FNAM) qui a vu le jour en 2001.

En général, le secteur est en situation de sous financement, l'augmentation de l'offre étant largement insuffisante pour répondre à la demande.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération arabe, les représentants de 14 institutions de micro-crédit (desservant ensemble 250.000 entrepreneurs pour un portefeuille de près de 50 M.\$US) de 7 pays arabes (Maroc, Egypte, Palestine, Tunisie, Jordanie, Liban et Yémen) ont lancé en 1999 le projet du premier réseau arabe de la micro-finance opérationnelle.

REGLEMENTATION

Le secteur est régi par la loi 18-97 qui a été votée en 1999 et amendée dernièrement afin de permettre aux associations de micro-crédit de financer, en plus des activités productives et des services, l'accès des "personnes économiquement faibles" à l'acquisition et/ou la construction du logement et à son équipement en eau potable et en électricité.

LE MICRO CREDIT EN CHIFFRES

En 2000, alors que le micro-crédit se structure et s'institutionnalise depuis une vingtaine d'années, quelque 23 millions de personnes ont eu accès aux services de plus de 10.000 Institutions de Micro-finance de par le monde.

Au Maroc, où le nombre de micro-entreprises est estimé à 500.000, le montant de l'encours moyen du prêt pour l'ensemble du secteur est de 1.000 à 1.500 Dh environ, ce qui constitue à peine 10 à 15% (taux de pénétration) du PIB par habitant, alors que la norme pour les meilleures institutions de micro-crédit dans le monde est supérieure à 70%.

Selon les chiffres communiqués par la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM), le nombre de clients actifs s'établit, à fin septembre 2004, à 403.945 en progression de 31,35% par rapport à la même période de l'année précédente. L'encours global de prêts, se situant à 721,9 M.Dh, réalise un bond de 34,35% comparé à fin septembre 2003. A noter également, que l'encours moyen du prêt est de 1.787 Dh et que le nombre total des prêts distribués depuis la création s'élève à 2.019.852 pour un montant de près de 5 Md.Dh.

DOMAINES D'INTERVENTION ET NOUVEAUX ESPACES POTENTIELS D'ACTIVITE

Les domaines d'intervention sont très diversifiés pour les IMF. Il s'agit des créneaux actuels (Activités Génératrices de Revenus "AGR", Micro-entreprises "ME"), de l'approfondissement

vers le bas (rural), du relèvement vers la petite entreprise marginalisée (PE) et du traitement des besoins non satisfaits des ménages (logement, équipement, urgence...).

Par ailleurs, les IMF pourraient investir dans de nouvelles activités telles que: l'épargne, les comptes courants, les cartes automatiques, les transferts, les assurances et retraites et les services non financiers de développement.

PERSPECTIVES

Pour bien gérer le futur du secteur du micro-crédit au Maroc, il faut essayer d'étendre les champs d'interventions vers une meilleure couverture territoriale, créer un code de déontologie du secteur, mettre en place une centrale des risques, définir des normes comptables et prudentielles adaptées au secteur et enfin élargir l'accès au refinancement.